

# Note de service | Memo

---

Date Le 22 février 2022 / February 22, 2022

---

Dest. / To Tous les employés et médecins / All employees and physicians

---

Copies à / To Équipe de leadership / Leadership Team

---

*(English version follows)*

## **Interventions médicales générant des aérosols (IMGA) chez un patient soupçonné ou confirmé atteint de la COVID-19**

La liste provinciale des IMGA, qui avait été élaborée en mai 2020, a été révisée afin de refléter l'évolution des informations sur le sujet. Vous trouverez en annexe, la mise à jour des [Directives provinciales concernant les interventions médicales générant des aérosols \(IMGA\) durant la pandémie de COVID-19](#).

Les modifications mineures apportées au document ont été surlignées en bleu. Une précision a été apportée par rapport aux endoscopies ou procédures du nasopharynx. Seules les endoscopies ou procédures avec irrigation ou aspiration à haute pression sont considérées comme des IMGA à risque élevé. Les autres procédures sont considérées à risque modéré à incertain.

Un rappel qu'une évaluation du risque au point de service (ERPS) est nécessaire avant tout contact avec un patient afin d'identifier l'équipement de protection individuelle requise (l'ÉPI). L'ÉPI pour les IMGA doit inclure blouse, gants, visière et respirateur N95 (dont l'étanchéité et l'ajustement ont été vérifiés).

Les IMGA doivent être pratiquée dans un local à pression négative. Si aucun local en pression négative n'est disponible, utiliser une chambre privée et fermer la porte. S'assurer de respecter le temps requis pour le renouvellement d'air dans la pièce avant d'entrer sans respirateur N95.

Pour les IMGAs effectuées aux soins ambulatoires, le pré-triage des patients est essentiel afin d'évaluer si les patients ont des symptômes ou des facteurs de risque de la COVID-19 au moment de leur rendez-vous. Si le patient est asymptomatique et n'a aucun facteur de risque, l'IMGA **à risque modéré à incertain** (par ex. : endoscopie digestive haute, laryngoscopie, nasopharyngoscopie) peut être faite dans une chambre régulière, et il n'est plus requis d'attendre pour l'échange d'air entre les patients.

# Aerosol-generating medical procedures (AGMPs) in a COVID-19 suspected or confirmed patient

The provincial list of AGMPs, which was developed in May 2020, has been revised to reflect the evolving information on the subject. The [Provincial Guidance for Aerosol Generating Medical Procedures \(AGMPs\) During COVID-19 Pandemic](#) are attached.

The minor changes made to the document have been highlighted in blue. A clarification was made in relation to nasopharyngeal endoscopies and procedures. Only nasopharyngeal endoscopies or procedures with irrigation or high-pressure suction are considered high risk AGMPs. Other procedures are considered moderate to unknown risk.

A reminder that a point-of-care risk assessment (PCRA) is required before any contact with a patient to identify the personal protective equipment required (PPE). PPE for AGMPs should include gown, gloves, visor, and N95 respirator (tested for leaks and fit).

AGMPs must be performed in a negative pressure room. If no negative pressure room is available, use a private room and close the door. Ensure to respect the time required for air renewal in the room before entering without an N95 respirator.

For AGMPs performed in ambulatory care, screening of patients is essential to assess whether patients have symptoms or risk factors for COVID-19 at the time of their appointment. If the patient is asymptomatic and has no risk factors, **AGMP with moderate to uncertain risk** (e.g. upper GI endoscopy, laryngoscopy, nasopharyngoscopy) can be done in a regular room, and it is no longer necessary to wait for the required air exchanges between patients.

**Centre des opérations d'urgence  
Emergency Operations Center**